



PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Liberté
Égalité
Fraternité



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulouse, le 8 juin 2021

Prévention et lutte contre la pauvreté : en Occitanie, l'État renforce les solutions de mobilité pour améliorer l'accès à l'emploi

En Occitanie, environ 20 % de la population en âge de travailler connaît des difficultés à se déplacer. 28 % des personnes abandonnent leur emploi ou leur formation pour des raisons de mobilité. Les freins à la mobilité sont variés : méconnaissance des solutions, financement du permis, absence de véhicules, etc.

Pour cela, l'État met en œuvre un ensemble de solutions pour que chaque personne puisse trouver une solution afin de retrouver l'autonomie dans ses déplacements. Olivier Véran, ministre des Solidarités et de la Santé, et Brigitte Klinkert, ministre déléguée auprès de la ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, chargée de l'Insertion ont annoncé le 28 mai des mesures de mobilité solidaire :

- **L'installation de 3 plateformes mobilité en Occitanie dans les départements non encore pourvus.** Ces nouveaux lieux d'accueil et d'accompagnement permettront d'informer, d'orienter et d'accompagner les personnes en recherche d'emploi vers les solutions adéquates.
- **L'investissement dans le secteur de la mobilité solidaire**, pour multiplier les solutions de location et réparation de véhicules à prix accessible, d'auto-partage et de mise à disposition de véhicules.
- **L'renforcement du « micro-crédit mobilité » et l'augmentation de 50 % par l'État du montant de sa garantie**, pour financer l'acquisition d'un moyen de locomotion, le permis de conduire, en complément des autres aides disponibles pour les demandeurs d'emploi (Pôle emploi, missions locales).

Ainsi, concrètement, un demandeur d'emploi se verra proposer par son conseiller Pôle emploi ou le travailleur social qui le suit, un **diagnostic mobilité et un accompagnement spécifique par une plateforme mobilité jusqu'au retour à l'autonomie**.

Outre les projets « mobilité » conventionnés dans le cadre du plan France Relance pour l'inclusion, un appel à projets d'insertion par l'activité économique lancé par le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion en avril dernier consacre **12,5 millions d'euros à soutenir des projets de mobilité solidaire** (dépôt des projets attendu pour le 15 juin).

Toutes les infos : <https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/l-actualite-du-ministere/FDI-AP2021>

« La mobilité est une condition essentielle de l'insertion et de l'emploi, surtout en milieu rural. Il importe que les opportunités d'emploi puissent être saisies, ce dispositif d'ensemble doit permettre à toute personne en difficulté d'accéder à sa solution de mobilité. L'autonomie des personnes précaires passe par la mobilité », Étienne Guyot, préfet de la région Occitanie.

CONTACTS PRESSE

Marie LATREILLE DE FOZIERES
Tél : 05 34 45 36 17 | 06 45 89 72 16

Delphine AMILHAU
Tél : 05 34 45 38 31 | 06 70 85 30 75

Jennifer RIEU
Tél : 05 34 45 34 77 | 06 08 46 28 31

communication@occitanie.gouv.fr | 05 34 45 34 45

  @prefetoccitanie

www.occitanie.gouv.fr/communiqués

